FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Centre Hospitalier Lucien Hussel 38200 VIENNE

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Centre Hospitalier Lucien Hussel 38200 VIENNE
Centre hospitalier de Beaurepaire 38270 BEAUREPAIRE
Centre hospitalier de Condrieu 69420 CONDRIEU
Centre hospitalier du Pilat rhodanien 42410 PELUSSIN

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

La Ville de Vienne est la porte d'entrée de la vallée du Rhône. Elle se situe à 30 kilomètres au sud de Lyon. La Ville de Vienne fait partie de Vienne Condrieu Agglomération, qui regroupe 30 communes entre Isère et Rhône, dans un territoire unique de 90 000 habitants. Bassin de vie de 200 000 habitants.
À vol d'oiseau, Vienne se trouve à 26 kilomètres au sud de Lyon, à 39 kilomètres à l'est de Saint-Étienne, à 66 kilomètres au nord de Valence et à 90,2 kilomètres du centre de Grenoble.

Type de population accueillie :

Une population dont les revenus sont supérieurs à la moyenne nationale mais plus précaire que le reste du département.

Statut de l'établissement :

☒ Autonome **☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

Dr Jacques BOYER**, Président du Conseil de Surveillance du CH de VIENNE**

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Président du Conseil de Surveillance : M. le Dr Jacques BOYER**, Conseiller municipal délégué à la santé**

Directeur des Centres Hospitaliers de Vienne, Beaurepaire, Condrieu et du Pilat Rhodanien et Président du Directoire : M. Christian DUBLÉ

<u>Équipe de direction</u> :

Secrétaire Général, directeur référent du pôle médecine-urgences : Jean-François HÉLIE

Directeur des Ressources Humaines, directeur référent du pôle mère-enfants : Jean-Louis DUONG

Directeur des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion, directeur référent du pôle chirurgie-médico-technique : Achour YAHIAOUI

Directrice des Services Achats, Logistiques : Anna HERRERA

Directeur des systèmes d'information du territoire : Jean-Christian MONTMETERME

Coordonnateur Général des Soins : Nicolas ROUSSON

Directrice de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) : Annick DELPECH

Directeur des Opérations Immobilières et des services Techniques : Bruno DOLOMIE

Directeur délégué du Centre Hospitalier de Beaurepaire, directeur référent du pôle de gérontologie : Sébastien VIVÈS TORRENS

Directeur délégué du Centre Hospitalier de Condrieu : Sarah MASSON

Directeur délégué du Centre Hospitalier du Pilat Rhodanien : Patrick BONTE

<u>Commission Médicale d'Établissement (CME)</u> :

- Président : Dr Léopold ADÉLAIDE

- Vice-Président : Dr Philippe RAGUÉ

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

Le nouveau GHT appelé « GHT Val Rhône Centre », créé le 1er mars 2023 (en lieu et place des Rhône centre et Val Rhône Santé), Il comprend 8 établissements en sus des HCL (établissement support du nouveau GHT) : CH Vienne, CH Givors, CH Sainte Foy lès Lyon, CH Mont d'or, Hôpital Neuville / Fontaine, CH Condrieu, CH Pilat rhodanien, CH Beaurepaire.

Au sein de ce GHT, le CH de Vienne conserve une place d'établissement pivot en charge de la structuration d'une offre de proximité autour de son bassin.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Daniel MARTINS
Responsable du pôle offre de soins hospitalière Isère
ARS, délégation départementale de l'Isère à Grenoble (38000)

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :**
- **Evaluation interne réalisée ou en cours :**
- **Evaluation externe réalisée ou en cours :**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social…)

Expérience de la conduite d'établissements de tailles comparables (l'ensemble des établissements de la direction commune totalise 661 lits et 61 places).

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Maîtrise de la technicité du poste (notamment en matière financière, juridique), des dispositifs de coopération.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- capacités de définition et de pilotage des objectifs stratégiques,
- capacités de décision et d'arbitrage,
- capacités de négociation, en interne et en externe,
- conduite de projet et accompagnement du changement.

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

Le CH de Vienne est un établissement de recours infra régional inséré dans un territoire à la démographie importante et croissante mais vieillissante dans le bassin de vie. Ce territoire est également caractérisé par des flux importants de personnes pour des trajets domicile-travail entre Vienne et Lyon mais également pour des trajets dans la direction nord-sud.

Le CH de Vienne a intégré en 2023 le GHT Val Rhône centre dont les hospices civils de Lyon sont l'établissement support. Le centre hospitalier de Vienne comprend 3 directions communes.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Pour l'organisation de la direction, voir supra

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Appartenance des GCS. Le CH de Vienne est l'établissement pivot d'une direction commune comprenant des établissements de tailles variables, situés dans des départements différents (Isère, Rhône, Loire).

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

Conduite en tant que directeur général d'établissements en convention de direction commune, d'établissements de tailles diverses, avec une surface financière importante.

Principaux projets à conduire :

Les principaux projets à conduire se déclinent selon trois axes :

1/ Poursuite des réorganisations médicales du CH de Vienne : poursuite du virage ambulatoire, mise en place de l'unité de soins intensifs polyvalents dans le cadre des nouvelles autorisations d'activité, poursuite du développement de nouvelles activités sur le bloc opératoire (chirurgie vasculaire, urologie, neuro modulation etc.).

2/ Restructuration architecturale du CH de Vienne (projet architectural majeur soutenu dans le cadre du Ségur) et du CH de Beaurepaire (reconstruction du centre hospitalier intégrant la fusion avec l'EHPAD du dauphin bleu déjà réalisée)

3/ Mise en œuvre du Projet médical du GHT Val Rhône centre et animation du partenariat stratégique avec les HCL (Chirurgie, équipe territoriale d'anesthésie, de gynécologie-obstétrique, de gastro-entérologie, …).

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Développer les coopérations avec les autres acteurs de soins de premier recours et médicaux sociaux
Renforcer les coopérations existantes avec l'ensemble des établissements de soins du territoire
Renforcer la filière courte pour soulager les services d'urgences
Accompagner les hôpitaux de proximité du GHT n'ayant pas de service d'urgences pour organiser un accès aux soins non programmés
Mettre en œuvre la structuration territoriale des activités de SSR
Engager le projet de réorganisation des urgences du CH de Vienne en lien avec la clinique des Côtes du Rhône.

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Nombreuses coopérations en cours avec les autres établissements de santé, libéraux, médicaux sociaux et sociaux du territoire.
Existence d'une MMG au sein du CHV.
Développement des consultations spécialisées au sein des CH de Beaurepaire et de Condrieu.

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le projet médical 2019-2024 a été voté en décembre 2018. Les projets médico-soignants sur l'ensemble des établissements de la direction commune ont été revus et seront validés sur les instances de fin d'année.

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Le CH de Vienne a signé en 2019, un CPOM dit transitoire, dans l'attente de la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2020-2024.

Signé pour la période de

Appartenance à une direction commune :

Objet : Convention de Direction Commune entre le Centre Hospitalier Lucien Hussel de Vienne le Centre Hospitalier de Beaurepaire, le Centre Hospitalier de Condrieu, et le Centre Hospitalier du Pilat Rhodanien

Créé le : 1er mars 2022
Nombre de membres : 4

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : GCS Blanchisserie Vienne – GCS Restauration Vienne et Beaurepaire

Créé le : GCS Blanchisserie 2013 - GCS Restauration 2012
Nombre de membres : 30 membres pour la blanchisserie / 3 pour la restauration

Autre forme de coopération (à préciser) :

GHT Val-Rhône Centre
G4 (4 GHT associés aux Hospices Civils de Lyon)

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Cf. Annexe => Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Titre I	90	93	93
Titre II	23	22	23
Titre III	13	12	13
Titre IV	12	8	9
Total	138	135	137

RECETTES	COMPTE FINANCIER (n-2)	EPRD (n-1)	COMPTE FINANCIER (n-1)
Titre I	98	101	101
Titre II	8	9	8,7
Titre III	32,3	22	27

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable (n-1)

Après une dégradation continue du résultat d'exploitation sur la période 2017-2019 (-4,3 M€ en 2019), on assiste à une inflexion notable depuis 2020 avec un résultat légèrement déficitaire sur le **budget principal** pour le dernier exercice de **- 350 k€ impacté par :**

- Les dotations de soutien des tutelles post COVID concernant les surcoûts SEGUR, point d'indice et inflation qui baissent (inclus pour partie dans l'effet tarif et donc l'activité)
- Un ajustement des provisions CET de près de 700 k€ (qui explique en grande partie le différentiel avec le résultat 2021 : + 323 k€)
- Un niveau d'activité proche de la période pré COVID, marqué par une accélération du virage ambulatoire, malgré la fermeture sur 4 mois du service de chirurgie orthopédique

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1)
PM = 4 666 K€
PNM = 1 970 K€

- **Tableau de financement de l'exercice « N »**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
3 098 249.87	**2 753 224.78**

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES
0	**8 227 374.76**	**7 564 600**	

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 3.08% / 3.74%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 : 2 313K€ / 1 615K€

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 7.54 / 7.82

Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années:

Sécurité, Pharmacie à usage intérieur, urgences notamment

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux 155.33

Spécialité exercée	ETP moyens annuels rémunérés des salariés
Spécialités médicales	110.05
- dont médecins généralistes (hors médecins urgentistes)	15.39

- dont médecins urgentistes	16.13
- dont médecins anesthésistes réanimateurs et intensif-réanimation	10.54
Spécialités chirurgicales	28.26
- dont gynécologues-obstétriciens	12.62
Psychiatres	0.80
Odontologistes	0.20
Pharmaciens	13.19
Autres	2.83
TOTAL (hors internes)	**155.33**
Internes	55.25

ETP non médicaux 1230.95

Catégorie de personnel	ETP moyens annuels rémunérés
Sages femmes	35.76
Personnels d'encadrement du personnel soignant	24.99
Infirmiers DE avec spécialisation	34.80
Infirmiers DE sans spécialisation	307.52
Aides soignants	266.45
ASH	103.38
Psychologues	15.00
Personnels de rééducation	28.93
Total Services de Soins	818.08
Personnel de direction	7.83
Directeurs de soins infirmiers	1.00
Autres pers. administratifs	157.85
Personnels éducatifs et sociaux	15.83
- dont assistants de service social	11.66
Personnels pharmacie	12.40
Personnels laboratoire	25.47
Personnels radiologie	21.69
Autres personnels médico-techniques	4.11
Personnels techniques et ouvriers	166.69
Total Hors Services de Soins	412.87
Total personnel non médical salarié	1230.95

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,)*

Métiers en tension : IADE, MERM, IDE de nuit

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 10,39% hors congés mat

Taux de turn-over : 41,32%

V – 2) Activité

Données sur le PMSI

Nombre de séjours réalisés en n-1 : 22 517

Evolution activité sur trois ans en volume (nombre de séjours T2A) et en valorisation (montants des recettes T2A) :

	2020	2021	2022
Nb RSS	20580	22661	22517
		+10%	-1%
Valo AM	44 862 021	49 492 186	45 252 330
		+10%	-9%

47 787 passages aux urgences

Activité en psychiatrie année n-1 (non concerné)

Nombre de séjours temps plein :
DMS en hospitalisation temps plein :
Pourcentage de séjours de plus de 90 jours/nombre de séjours total :
Nombre de séjours en hospitalisation de jour :

Activité d'hospitalisation année n-1 *(Activité globale - Source PMSI)*

NB : Mentionner le % ambulatoire

Indicateurs :

	TOTAL RSA (2017)
CI_A1	Nb de RSA de médecine (HC) 9845
CI_A2	Nb de RSA de chirurgie (HC) 1880
CI_A3	Nb de RSA d'obstétrique (HC) 2149
CI_A4	Nb de RSA de médecine (ambulatoire) 1916
CI_A5	Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire) 1406
CI_A6	Nb de RSA d'obstétrique (ambulatoire) 673
CI_A7	Nb de séances de chimiothérapie 2298
CI_A8	Nb de séances de radiothérapie 0
CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse 0
CI_A10	Nb de séances autres
CI_A11	Nb de naissances : 1474 séjours avec accouchements
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux : 2051 en HC et 1963 en HP
CI_A13	Nb d'ACTU
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies 1298 en HC et 1387 en HP
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours

SSR : nombre de RHA sur trois ans

	2020	2021	2022
Nb RHA	5304	3617	3843
		-31.8%	+6.2%

USLD et activités médico-sociales :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Environnement concurrentiel avec la présence d'autres offres de soin dont la clinique Trenel, leader en chirurgie.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

Fragilité de certaines activités de spécialités en chirurgie du cancer notamment.

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts :

- Evolution favorable sur certaines spécialités sur les dernières années en rapport avec une situation antérieure dégradée : pédiatrie, gérontologie, cardiologie notamment

- Bonne structuration financière de l'établissement ayant conduit à une amélioration sur les derniers exercices : développement du contrôle de gestion

- Validation d'un projet architectural ambitieux sur la base d'un schéma directeur architectural complet

- Bonne dynamique de projet avec en cours de mise en œuvre : augmentation de la capacité d'HDJ, développement de l'urologie, de la chirurgie vasculaire et de la neuro modulation

- Projet médical à structurer dans le cadre du nouveau GHT avec potentiellement la mise en œuvre de coopérations nouvelles en particulier en ce qui concerne les soins critiques

Points faibles :

- Effectifs médicaux fragiles sur certaines spécialités : urgences, anesthésie en particulier

- Situation financière fragile en lien avec une dégradation des résultats sur la sphère médico-sociale (contexte national)

- Difficultés à maintenir en activité l'ensemble des capacités d'hospitalisation et du plateau technique en lien avec des effectifs paramédicaux insuffisants en particulier la nuit

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

M. Loïc Mollet, Directeur de la délégation ARS de l'Isère